

# CODE D'ÉTHIQUE

**Matra Électronique**  
SOLUTIONS PROVIDER



# TABLE DES MATIÈRES

**01**

## MESSAGE DE LA DIRECTION

**02**

## INTRODUCTION

*Pourquoi ce code ?*

*A qui s'applique ce code ?*

*Sensibilisation et formation*

*Conséquence du non-respect du code*

**04**

## NOS PRINCIPES D'ACTION

*Respecter les lois et réglementations*

*S'engager à être intègre*

*Demander conseil et exprimer ses préoccupations*

**05**

## CONDUIRE NOS AFFAIRES

*Clients*

*Fournisseurs*

*Concurrence loyale*

*Corruption et trafic d'influence*

*Cadeaux, invitation et repas d'affaires*

*Dons*

*Parrainage*

*Relations d'affaires et autre alliances*

*Conflit d'intérêts*

*Paiement de facilitation*

*Blanchiment d'argent*

*Financement d'activité politique*

*Contrôle des exportations*

**11**

## TRAVAILLER ENSEMBLE

*Protection des salariés*

*Traiter chacun avec respect*

*Diversité et égalité des chances*

*Gestion de carrière*

*Relations sociales*

**13**

## PROTÉGER LES BIENS ET L'INFORMATION

*Protéger les biens de MATRA ÉLECTRONIQUE et ceux des tiers*

*Informations classifiées*

*Propriété intellectuelle*

*Protection des données personnelles*

*Maintenir l'exactitude de nos données*

*Éviter les délits d'initiés*

*Communication, relations avec les médias et usage des réseaux sociaux*

**16**

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

*Protection des libertés fondamentales*

*Protection de l'environnement*

*Santé et sécurité*

# MESSAGE DE LA DIRECTION



David POLITZER,  
Directeur Général

MATRA ÉLECTRONIQUE se doit d'être **une société irréprochable aussi bien en termes d'innovation que dans les relations avec nos clients et partenaires.** Nous devons sans cesse arborer un comportement éthique et lutter contre toute forme de corruption.

**L'ensemble de nos collaborateurs se doivent de conduire nos valeurs et nos principes pour représenter au mieux l'éthique de MATRA ÉLECTRONIQUE.**

L'objectif du présent Code Ethique est de **définir les principes et valeurs déontologiques de MATRA ÉLECTRONIQUE.** C'est sur cette base que nous souhaitons transmettre à nos collaborateurs et faire appliquer la vision éthique de MATRA ÉLECTRONIQUE.

Nous souhaitons ainsi, un respect et une bonne conduite de nos affaires dans le respect des normes légales et réglementaires.

Nous ne pouvons tolérer des comportements assimilables ou assimilés à de la corruption et nous appliquerons **le principe de tolérance zéro.**

Ainsi, nous encourageons, chacun de nos collaborateurs, à interroger et/ou signaler tout acte contraire à notre Code d'Ethique et à notre politique anti-corruption mais également tout acte contraire aux lois et règlements en vigueur.

Nous garantirons le fait que chaque collaborateur peut parler sans crainte et risques de représailles.

**Chacun d'entre vous est un acteur important dans l'application de nos principes et valeurs et nous croyons fermement en votre investissement.**

Nous vous remercions de votre engagement à faire vivre nos valeurs et principes à travers vous. Cet investissement sera le fruit de notre succès présent et à venir.

Travaillons dans un sentiment de confiance au sein de MATRA ÉLECTRONIQUE mais également auprès de nos clients et partenaires.

Avec votre aide, nous continuerons de faire de MATRA ÉLECTRONIQUE une société avec de grands principes éthiques, déontologiques et pour laquelle nous sommes honorés de travailler.

## / Nos valeurs

**PASSION / EXCELLENCE /  
COMPETENCE / ESPRIT D'ÉQUIPE /**



# INTRODUCTION

## Pourquoi ce Code ?

**Conduire nos affaires de façon responsable et exemplaire** est un élément fondamental pour notre réputation et nos succès commerciaux futurs.

Le présent Code d'Éthique est **un outil qui nous aidera à atteindre ce but** en établissant les principes déontologiques qui sous-tendent nos valeurs et nos actions, et qui décrit les comportements attendus de chacun d'entre nous.

La mise en œuvre de ce Code s'appuie sur les règles et procédures définies tant au niveau du Groupe qu'au niveau de nos sociétés nationales. Les plus importantes sont référencées dans ce Code en vue de leur consultation éventuelle pour obtenir des informations ou directives plus détaillées. Chacun est néanmoins invité à se référer aux diverses politiques et procédures relatives à ses fonctions, disponibles dans le Système de Management de la qualité de MATRA ÉLECTRONIQUE.

## À qui s'applique ce code ?

Le Code d'Éthique s'applique à **l'ensemble du personnel de MATRA ÉLECTRONIQUE**, quels que soient leur lieu de travail ou leur fonction. Il incombe à chacun d'entre nous de conduire ses activités avec loyauté et intégrité, de bien comprendre le Code d'Éthique et de s'y référer régulièrement, afin d'être parfaitement au courant des dispositions s'appliquant spécifiquement à sa fonction. En cas de doute ou de question, il est impératif que chacun en réfère à son responsable hiérarchique ou au Compliance Officer.

Les managers de MATRA ÉLECTRONIQUE ont quant à eux des responsabilités qui vont au-delà du simple respect de ce Code. Les managers sont tenus de promouvoir les règles d'éthique de MATRA ÉLECTRONIQUE et de diffuser ou communiquer efficacement sur les principes énoncés dans ce Code ainsi que sur les politiques et procédures applicables à leur domaine d'activité, et ce auprès de l'ensemble des salariés qui leurs sont rattachés. Ils ou elles doivent également être prêt(e)s à répondre aux questions concernant le Code d'Éthique et à créer un environnement de travail favorable, dans lequel les salariés sont encouragés à poser des questions ou exprimer leurs préoccupations.

## Sensibilisation et formation

Le Code d'Éthique est accessible via l'intranet de MATRA ÉLECTRONIQUE et est disponible sur notre site de VENETTE. Il est également disponible sur le site Internet de MATRA ÉLECTRONIQUE. **Des formations et sensibilisation sont régulièrement organisées notamment auprès des personnes les plus exposées.** Enfin, des informations complémentaires sont disponibles sur le site intranet

Le Service Juridique, la Direction des Ressources Humaines, le Compliance Officer et le Compliance Officer Adjoint sont à la disposition de tous les salariés pour répondre à leurs interrogations.

## Conséquence du non-respect de ce Code

Il incombe à chaque salarié de veiller à ce que sa conduite et celle de ses équipes soient conformes en tout point au Code d'Éthique. Le non-respect du Code peut avoir des **conséquences graves et durables sur la réputation, les relations d'affaires et la situation financière de MATRA ÉLECTRONIQUE.**

**!** *En cas d'infraction à l'une ou plusieurs des dispositions du présent Code, MATRA ÉLECTRONIQUE se réserve le droit de mettre en œuvre la procédure disciplinaire prévue par le règlement intérieur de MATRA ÉLECTRONIQUE.*

*Lesdites infractions peuvent entraîner à l'égard de leurs auteurs des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement.*



# NOS PRINCIPES D'ACTION

## Respecter les lois et réglementations

Notre réputation repose sur le principe d'intégrité et le respect des lois et réglementations, dans nos pays nationaux comme dans les pays export où nous exerçons nos activités.

**Il est de notre responsabilité individuelle de connaître les lois, réglementations et obligations liées à notre fonction.** La transgression de ces lois peut être passible de sanctions civiles et pénales. Toute activité risquant d'entraîner MATRA ÉLECTRONIQUE dans une pratique illicite est rigoureusement proscrite.

## S'engager à être intègre

Le Code d'Éthique a pour but de **définir les principes qui vont nous aider à respecter notre engagement d'intégrité dans nos tâches quotidiennes.**

Il est de notre responsabilité individuelle d'observer scrupuleusement ce principe. Aucun objectif de performance ne peut être imposé ni accepté si sa réalisation implique de déroger aux principes éthiques de l'entreprise tels que présentés dans ce Code.

## Demander conseil et exprimer ses préoccupations

Le Code d'Éthique ne peut couvrir toutes les situations auxquelles nous pourrions être confrontés dans l'exercice de nos fonctions. Nous pouvons en effet nous trouver face à une situation que nous ne sommes pas sûrs de savoir résoudre correctement. Dans ce cas, nous pouvons demander conseil et obtenir de l'aide de différentes façons, notamment **en contactant notre supérieur hiérarchique direct, ou toute autre personne du Service Juridique, la Direction des Ressources Humaines, le Compliance Officer ou le Compliance Officer Adjoint.**



De plus, si après avoir ainsi demandé conseil et assistance, un salarié pense encore qu'une violation du présent Code ou des lois et réglementations applicables a eu lieu, il peut faire part de ses préoccupations à l'adresse suivante :

<https://www.ligne.alerte.matra-electronique.com/>

Ce signalement sera traité de manière sérieuse et équitable dans les conditions prévues par la procédure interne « Ligne d'Alerte et Traitement des signalements »

MATRA ÉLECTRONIQUE s'engage à ne laisser aucune question sans réponse. Enfin, MATRA ÉLECTRONIQUE interdit toutes représailles à l'encontre des salariés ayant, de manière désintéressée et de bonne foi, exprimé leurs préoccupations.

**+ D'INFOS**

Politique « **Ligne d'Alerte et Traitement des signalements** »  
Référence : RJUR000004

# CONDUIRE NOS AFFAIRES



## Clients

**Nous nous engageons à traiter honnêtement et équitablement tous nos clients**, quelle que soit la taille de leur entreprise, et à toujours honorer nos engagements contractuels. Nous devons fournir à nos clients des produits et services d'un haut niveau de sécurité et de qualité répondant à leurs attentes.

La qualité et la sécurité sont deux valeurs fondamentales de MATRA ÉLECTRONIQUE et nous devons respecter toutes les normes de contrôle, y compris les lois et réglementations applicables et nos procédures de contrôle interne garantissant à nos clients la fourniture de produits et de services de ce haut niveau de sécurité et de qualité.

## Fournisseurs

L'action des fournisseurs intervient pour une grande part dans la valeur de nos produits et joue un rôle important dans la satisfaction du client. **Nous devons encourager les relations éthiques avec nos fournisseurs et nous assurer que ces derniers sont traités de façon loyale et équitable.**

Le choix des biens et services à nous fournir doit s'appuyer sur des critères d'éthique, de prix, de qualité, de performance, de délais de réalisation et d'adéquation aux besoins.

## Concurrence loyale

Nous devons toujours agir avec probité lorsque nous sommes en compétition sur des affaires et lorsque nous sélectionnons des fournisseurs. **Les principes d'honnêteté et d'intégrité doivent guider nos échanges avec les clients et les fournisseurs**, tout particulièrement lors des phases de prospection et de négociation contractuelle. **Nous devons scrupuleusement respecter les lois sur la concurrence et les lois antitrust.**

## Corruption et trafic d'influence

**MATRA ÉLECTRONIQUE rejette la corruption de toute nature, en toutes circonstances, qu'elle soit publique ou privée, active ou passive, directe ou indirecte et applique un principe de tolérance zéro.**

MATRA ÉLECTRONIQUE met en œuvre un programme complet de lutte contre la corruption auquel ses parties prenantes doivent se conformer.

MATRA ÉLECTRONIQUE adhère pleinement à la loi française n° 2016-1691 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite « Sapin II ».

**+ D'INFOS**

**Politique Anti-corruption**

Référence : RJUR000002





## Cadeaux, invitations et repas d'affaires

MATRA ÉLECTRONIQUE s'engage à ce que toute décision commerciale, qu'elle soit prise par nous, nos clients, fournisseurs ou autres partenaires commerciaux, le soit uniquement sur des critères pertinents tels que la compétitivité, la performance et la qualité des produits et des services proposés. **Les gestes commerciaux, comme les cadeaux, invitations et repas d'affaires offerts ou reçus de clients, de fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux doivent refléter des relations d'affaires normales et ne peuvent en aucun cas influencer, ou donner l'impression d'influencer, une décision commerciale.**

Les cadeaux, invitations et repas d'affaires ne doivent jamais être offerts ou reçus à des fins de corruption ou de trafic d'influence. Une attitude raisonnable, le bon sens et la prudence sont de mise dans ce type de situation et il est de notre devoir de toujours respecter nos procédures internes ainsi que les lois et réglementations en vigueur.

**La nature des cadeaux et invitations reçus ou offerts et leur montant, doivent faire l'objet d'une demande d'approbation selon la Politique « Cadeaux, Invitations et Repas d'Affaires »** et consignés dans le registre interne de l'entreprise établi à cet effet. **Les cadeaux de nature monétaire ou les marques d'hospitalité sans lien avec les relations d'affaires ne sont en aucun cas autorisés.**



## Exemples

**Q :** *Un de nos fournisseurs m'invite à un événement sportif. Puis-je accepter cette invitation ?*

**R :** *Les événements avec les fournisseurs sont une occasion de renforcer nos liens avec ces derniers et d'entretenir la relation d'affaires. Il n'est pas en soi interdit d'accepter une telle invitation, à condition que celle-ci s'inscrive dans le cadre des relations établies entre MATRA ÉLECTRONIQUE et ses partenaires, qu'elle n'influence pas une prise de décision commerciale et que la valeur de l'invitation ainsi acceptée demeure d'un montant raisonnable et fasse l'objet d'une demande d'approbation conformément à la Politique « Cadeaux, Invitations et repas d'affaires ». En cas de doute, référez-en au Compliance Officer ou Compliance Officer Adjoint à l'adresse suivante : [compliance.officer@matra-electronique.fr](mailto:compliance.officer@matra-electronique.fr)*

**Q :** *À l'occasion d'un déplacement à l'étranger pour négocier un contrat, l'un de nos partenaires locaux m'invite à prolonger mon séjour et lui rendre visite dans sa résidence secondaire. Puis-je m'y rendre ?*

**R :** *Une telle invitation ne s'inscrit pas directement dans la relation d'affaires et pourrait vous placer dans une situation délicate, à plus forte raison si des négociations contractuelles sont en cours. Remerciez le partenaire pour l'invitation et déclinez poliment sa proposition. Signalez cet événement au Compliance Officer ou Compliance Officer Adjoint qui pourra vous fournir davantage de précisions sur la procédure interne relative aux invitations.*

**+ D'INFOS**

Politique **Cadeaux, Invitations et Repas d'affaires**  
Référence : RJUR000003

## Dons

Les dons au nom de MATRA ÉLECTRONIQUE à des organismes publics ou privés peuvent être autorisés dans la mesure où ils sont conformes à l'ensemble des lois et réglementations applicables.

**Toute décision d'impliquer l'entreprise dans des dons à des associations ou des organisations caritatives est subordonnée à l'accord préalable de MATRA ÉLECTRONIQUE et doit être dûment enregistrée.**

## Parrainage

Le parrainage est un volet de la stratégie de marketing et de communication. Il est autorisé sous réserve du respect des lois et réglementations applicables. **Les décisions d'engager l'entreprise dans une opération de parrainage sont soumises à l'accord préalable de MATRA ÉLECTRONIQUE et doivent être dûment enregistrées.**

### + D'INFOS

#### Politique Don et Parrainage

Référence : Annexe n°1 de la politique anti-corruption réf RJUR000002

## Relations d'affaires et autres alliances

Lors d'opérations liées à une relation d'affaires, **MATRA ÉLECTRONIQUE prête une attention toute particulière aux aspects liés à l'éthique des affaires**, afin de s'assurer que les principes éthiques des sociétés concernées sont en ligne avec ses attentes en la matière.

## Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts consiste en un ensemble de faits où l'intérêt personnel ou financier d'une personne peut entrer en conflit avec son rôle au sein de MATRA ÉLECTRONIQUE et donc avec les intérêts de la société. **Les employés, stagiaires et apprentis de MATRA ÉLECTRONIQUE doivent déclarer leurs conflits d'intérêts.**

### + D'INFOS

#### Politique Gestion des conflits d'intérêts

Référence : Annexe n°2 de la politique anti-corruption réf RJUR000002





## Paielements de facilitation

Les paiements dits « de facilitation » **sont des paiements non officiels**, d'un faible montant, versés à des agents publics occupant des postes d'un niveau modeste, afin d'obtenir ou d'accélérer l'exécution de formalités administratives de routine.

Les agents publics peuvent être des représentants gouvernementaux (notamment les membres du gouvernement) ou des fonctionnaires (membres d'organisations internationales, ambassadeurs, juges, agents de la police ou de la gendarmerie, élus locaux, nationaux et internationaux). **MATRA ÉLECTRONIQUE interdit de procéder à ce type de paiements dans tous les pays où elle exerce ses activités.**

## Blanchiment d'argent

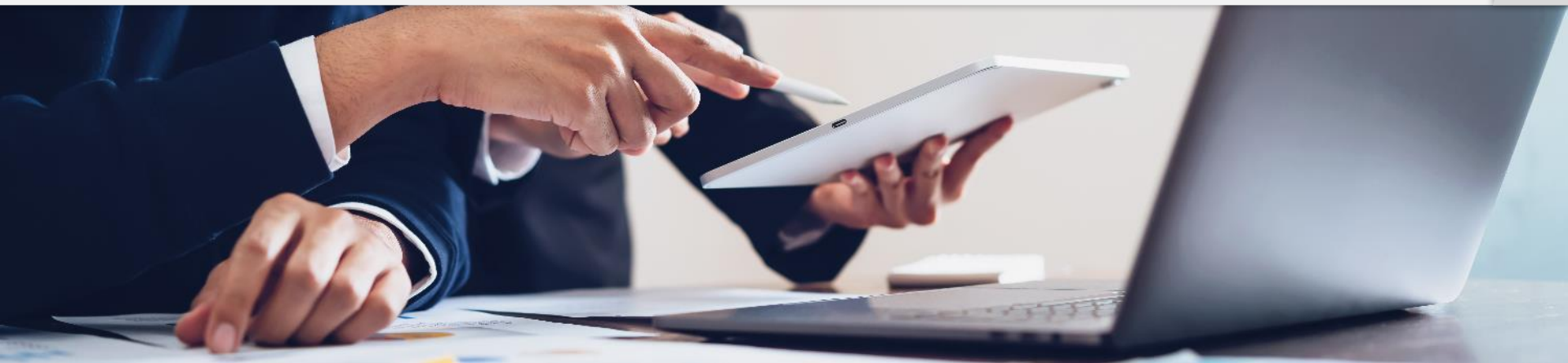
Le blanchiment d'argent est un **processus consistant à dissimuler l'origine de fonds provenant d'activités illégales**. Conformément aux lois régissant le blanchiment d'argent, MATRA ÉLECTRONIQUE s'engage à travailler avec des partenaires commerciaux dont la réputation est avérée.

Chacun d'entre nous doit faire preuve de vigilance quant à la façon dont les paiements sont effectués afin de détecter toute irrégularité, notamment avec des partenaires dont le comportement dans le cadre de leur activité peut éveiller des soupçons.

## Financement d'activité politique

**La politique de MATRA ÉLECTRONIQUE est de n'accorder aucune contribution, financière ou en nature, aux organisations ou partis politiques, ou à des personnalités politiques.**

MATRA ÉLECTRONIQUE respecte le droit de ses salariés de s'investir à titre individuel dans la vie politique et civique locale. Une telle participation doit se faire à titre individuel, sur leur temps libre et à leurs frais. Les salariés de MATRA ÉLECTRONIQUE doivent clairement séparer leurs activités politiques personnelles de leur mission au sein de l'entreprise afin d'éviter tout conflit d'intérêts.



## Contrôle des exportations

**Nous devons respecter l'ensemble des lois et réglementations régissant nos activités d'exportation et d'importation de produits, de services et d'informations.** Le non-respect de ces dernières expose l'entreprise (et les personnes) à des amendes, des poursuites judiciaires ainsi qu'à l'interdiction d'exporter.

L'entreprise est responsable d'obtenir des autorités compétentes toutes les autorisations nécessaires à l'exportation de ses produits et d'en informer ses salariés qui exerceront ainsi leurs fonctions dans un cadre clairement défini.

Les personnes concernées dans le cadre de leurs activités au sein de MATRA ÉLECTRONIQUE se doivent de connaître les politiques et les procédures de MATRA ÉLECTRONIQUE applicables au traitement des biens, des technologies, des données et des services pouvant entrer ou sortir du pays.

# TRAVAILLER ENSEMBLE

---



## Protection des salariés

MATRA ÉLECTRONIQUE fait tout son possible pour assurer la protection de ses salariés, quel que soit leur lieu de travail. MATRA ÉLECTRONIQUE les informe des risques et définit les procédures internes à respecter.

**Nous devons nous tenir au courant des informations diffusées et mises à jour par l'entreprise, en particulier en cas de déplacement professionnel.**

## Traiter chacun avec respect

Il appartient à chacun d'entre nous de traiter autrui avec respect. MATRA ÉLECTRONIQUE entend créer un environnement où les salariés peuvent exprimer leur opinion en toute liberté, de manière professionnelle et constructive. MATRA ÉLECTRONIQUE ne tolère aucune forme d'humiliation, de harcèlement – sexuel, physique ou moral –, de coercition, de brimade ou toute autre conduite offensante.

**Nous nous engageons à respecter les lois et réglementations interdisant toute forme de discrimination à l'embauche ou pendant la relation de travail.**

## Diversité et égalité des chances

**MATRA ÉLECTRONIQUE** croit fermement que la diversité fait la force de l'entreprise.

Le processus de recrutement se fonde exclusivement sur l'expérience, les qualifications et les compétences du candidat, et la rémunération est déterminée uniquement en fonction de la contribution professionnelle du salarié à l'entreprise.

## Gestion de carrière

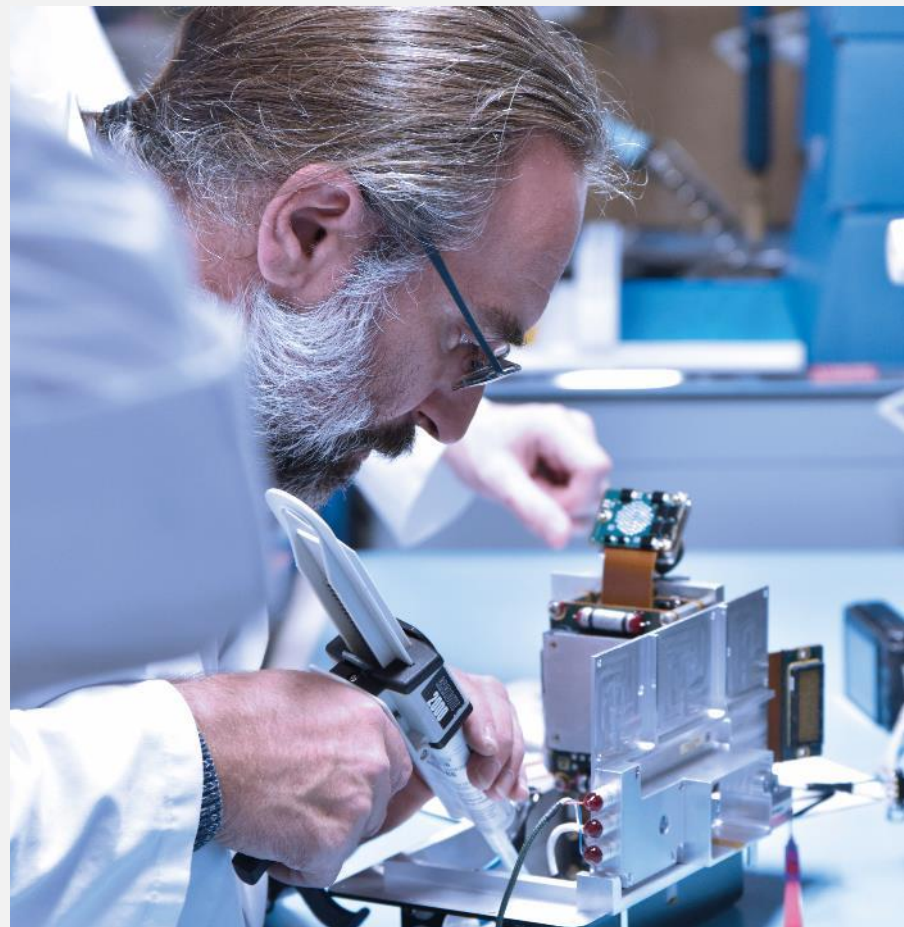
**MATRA ÉLECTRONIQUE** entend favoriser le développement personnel de ses salariés, au travers notamment des entretiens individuels réguliers avec leur responsable hiérarchique. Ces entretiens permettent de préciser les compétences requises, les résultats obtenus et les évolutions de carrière tant en fonction des besoins et aspirations individuels que des exigences de l'entreprise.

Les programmes de formation et les méthodes de travail collaboratif contribuent également à ce développement.

## Relations sociales

**MATRA ÉLECTRONIQUE** respecte le droit de chacun d'entre nous de former ou rejoindre un syndicat ou une organisation de travailleurs et de s'organiser pour participer à des négociations collectives.

MATRA ÉLECTRONIQUE respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à communiquer et négocier ouvertement avec eux sur les questions d'intérêt collectif.



# PROTÉGER LES BIENS ET L'INFORMATION

## Protéger les biens de MATRA ÉLECTRONIQUE et ceux des tiers

Nous devons tout mettre en œuvre pour protéger les biens de MATRA ÉLECTRONIQUE. Ces derniers ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins illicites ou sans rapport avec l'activité de l'entreprise. **Nous ne devons pas nous approprier un quelconque bien de MATRA ÉLECTRONIQUE pour notre utilisation personnelle ou le mettre à la disposition de tiers pour une utilisation non liée aux activités de la société.**

Dans le cadre de leurs relations professionnelles avec MATRA ÉLECTRONIQUE, nos clients, fournisseurs et autres partenaires peuvent confier à la société des informations confidentielles et dont ils sont propriétaires. Pour être un partenaire digne de confiance, nous devons traiter les informations des tiers avec le même soin que les informations de l'entreprise, et nous abstenir de les communiquer à des personnes non autorisées.

## Informations classifiées

En raison de la nature de ses produits et services, MATRA ÉLECTRONIQUE produit et traite des informations classifiées. Nous devons connaître et respecter les politiques MATRA ÉLECTRONIQUE applicables ainsi que les lois et réglementations établies qui régissent le traitement de ce type d'information. Il convient de rappeler que ces dernières sont généralement beaucoup plus strictes que celles régissant le traitement des informations non classifiées.

**L'accès aux informations classifiées exige des autorisations spécifiques en fonction de leur niveau de sensibilité.** Tout échange ou toute transmission d'informations ou de matériel classifiés doit être strictement conforme aux procédures de sécurité applicables.

## Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle, de MATRA ÉLECTRONIQUE doivent être protégés. **Il est de notre devoir à tous de préserver les biens de MATRA ÉLECTRONIQUE.**

**Nous devons également respecter les droits de propriété intellectuelle des tiers et ne jamais y porter atteinte**, par exemple en dérogeant aux lois sur le copyright ou en téléchargeant des logiciels sans l'autorisation de leurs propriétaires.





## Protection des données personnelles

MATRA ÉLECTRONIQUE attache la plus grande attention à la protection des données personnelles, en accord avec les lois et réglementations existantes en la matière.

L'accès aux données à caractère personnel est limité aux seules personnes dont les fonctions et les responsabilités le justifient, au cas par cas. **MATRA ÉLECTRONIQUE ne communique pas, par principe, de données à caractère personnel à des tiers**, sauf si nécessaire pour le bon fonctionnement et/ou la bonne gestion de l'entreprise et si la loi et les réglementations en vigueur l'autorisent.

Pour toutes interrogations sur vos données à caractère personnel vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [dpo@matra-electronique.fr](mailto:dpo@matra-electronique.fr)

### + D'INFOS

Charte Informatique de Matra Électronique

## Maintenir l'exactitude de nos données

MATRA ÉLECTRONIQUE, son actionnaire et ses partenaires commerciaux comptent sur l'exactitude des informations contenues dans nos dossiers. Nous sommes donc tenus de nous assurer que les données que nous communiquons sont exactes. Cette règle s'applique à l'ensemble des documents de l'entreprise.

Nos enregistrements comptables et nos états financiers doivent respecter les procédures de contrôle interne. **Nous ne devons pas créer ni participer à la création de documents dont le but serait de tromper le lecteur ou de dissimuler une quelconque activité répréhensible.** Cela signifie notamment que nous ne devons en aucun cas faire ou faire usage de faux, fournir des informations trompeuses ou omettre d'enregistrer certaines données.

Nous sommes tenus de conserver les documents de l'entreprise conformément aux règles de conservation des données imposées par la loi et par nos procédures internes. Toute question concernant la durée de conservation d'un document ou le mode de destruction approprié doit être adressée à un interlocuteur dédié ou à un supérieur hiérarchique.



## Éviter les délits d'initiés

De nombreux pays ont promulgué des lois sur le délit d'initié. Conformément à ces lois, nous ne devons ni acheter, ni vendre des titres d'une société si nous sommes en possession d'informations internes ou privilégiées sur ladite société. Cette règle s'applique aux valeurs mobilières de nos actionnaires ainsi qu'à celles de nos clients, fournisseurs et partenaires dont les sociétés son cotées en bourse.

En outre, **nous ne devons pas divulguer d'informations internes ou privilégiées à des tiers, y compris à nos collègues, aux membres de nos familles ou à nos amis.**

## Communication, relations avec les médias et usage des réseaux sociaux

Les relations avec les médias relèvent du Service Communication de MATRA ÉLECTRONIQUE. Sauf accord préalable de l'entreprise, **aucun salarié n'est autorisé à représenter la société, à exprimer des opinions ou des avis ou à diffuser des informations dans les médias au nom de MATRA ÉLECTRONIQUE.** Cette règle s'applique à tous les types de canaux de communication, y compris les plates-formes internet de réseaux sociaux telles que les forums de sites internet, les blogs ou les "chats".

Tous les supports de MATRA ÉLECTRONIQUE utilisés pour diffuser des informations dans les médias ; réseaux sociaux... doivent être validés par le Service Communication et, le cas échéant, la Direction des Ressources Humaines. Ces supports doivent respecter les normes graphiques de MATRA ÉLECTRONIQUE et faire l'objet d'un archivage.



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



## Protection des libertés fondamentales et des droits humains

MATRA ÉLECTRONIQUE veille au respect des libertés fondamentales et des droits humains.

**MATRA ÉLECTRONIQUE souscrit pleinement aux instruments internationaux qui consacrent l'interdiction du travail forcé, l'élimination de toute forme de travail des enfants, le droit à la dignité au travail, la liberté syndicale ou encore la liberté d'expression, de réunion et d'association.** Ces principes sont consacrés notamment par les Conventions fondamentales de l'OIT, les pactes des Nations Unies de 1966 relatifs aux droits civils et politiques (PIDCP) et aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme ainsi qu'à la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » Française.

MATRA ÉLECTRONIQUE s'engage à respecter ces principes fondamentaux à l'égard de ses salariés, de ses fournisseurs et prestataires, de ses clients et à leur garantir à tous un climat sain, exempt de toute menace ou violence.

Nous nous engageons à faire preuve de vigilance pour identifier et prévenir les impacts négatifs directs ou indirects de nos activités sur les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes. Nous accordons une attention toute particulière aux droits des personnes vulnérables dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités.

Nous intégrons la protection des libertés fondamentales et des droits humains notamment dans nos procédures d'achat et de vente.



## Protection de l'environnement

MATRA ÉLECTRONIQUE veille à ce que ses activités ne causent pas de dommages environnementaux.

**Nous devons promouvoir l'éco-efficacité dans l'ensemble de nos activités en nous efforçant de réduire l'empreinte carbone et environnementale.**

Enfin, en tant que salariés de MATRA ÉLECTRONIQUE, nous sommes tous invités à participer à cet effort collectif et plus généralement à adopter des comportements plus écologiques, notamment en recyclant nos déchets et en utilisant les ressources de manière durable.

## Santé et sécurité

**MATRA ÉLECTRONIQUE s'engage à rechercher le plus haut niveau d'exigence en termes de santé et de sécurité des personnes et des biens sur le lieu de travail.** MATRA ÉLECTRONIQUE s'efforce de mettre en œuvre les programmes, formations et contrôles internes nécessaires afin de promouvoir en permanence des méthodes de travail sûres.

Il convient de nous familiariser avec l'ensemble des politiques et procédures relatives à la santé et la sécurité mises en place au sein de l'entreprise et de les respecter.



Pour plus d'information

[compliance.officer@matra-electronique.fr](mailto:compliance.officer@matra-electronique.fr)